



REGLEMENT PARTICULIER DE LA PREMIERE EDITION DU TOURNOI 100 % JEUNES ORGANISE PAR LE CLUB BADJEUNES 83 29 ET 30 AVRIL 2017

1 Dispositions Générales

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad sous la responsabilité du juge arbitre.
2. Le Juge Arbitre sera : Mr **DOSSETTO Gilles du club D'Aix en Provence**
3. Le tournoi organisé par le club BADJEUNES 83 est autorisé par la Fédération Française de badminton sous le numéro :
4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le juge arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.

2 Accueil des joueurs

1. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2016/2017 le jour du tirage au sort, et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. La compétition est ouverte à tous les licenciés à la FFBAD.
2. Le tournoi accueillera toutes les disciplines (Simple, Double et Double Mixte) dans les séries *R4, R5, R6, D7, D8, D9, P et NC*
Le tournoi est autorisé aux catégories : **Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets**
3. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux dans des séries différentes.
Un joueur ne peut jouer uniquement qu'un seul tableau par jour.
4. Tous les joueurs de toutes les séries devront s'inscrire dans leur catégorie respective selon leur **CPPH au Jeudi 13 Avril 2017** (pas de sur classement autorisé)
Pour les paires de doubles et de doubles mixtes, les joueurs seront inscrits dans la série du joueur le mieux classé.
5. Les simples, et les mixtes auront lieux le samedi, les doubles dames et doubles hommes se joueront intégralement le dimanche.
6. Le montant des frais d'inscriptions est, par joueur, de 16€ pour 1 tableau, et de 18€ pour 2 tableaux.
7. La réglementation de la FFBad s'applique également aux joueurs licenciés auprès de fédérations étrangères.
8. Le nombre de joueurs est limité aux 200 premiers inscrits, le cachet de la poste faisant foi, afin qu'il y ait **2 sortants dans toutes les poules**
En cas de dépassement du nombre d'inscrits une liste d'attente sera constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité:
 - Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
 - Equilibrage des joueurs inscrits dans les séries
9. La feuille d'inscription (une feuille par club) accompagnée du règlement à l'ordre de **Bad Jeunes83** obligatoirement nous parvenir avant le 6 Avril 2017 à l'adresse de
M. RINCKENBACH Jean-Pierre

**8 rue Victor Hugo
83190 - OLLIOULES
FRANCE**

Aucune inscription ne sera prise et enregistrée sans règlement

10. Les joueurs devront se présenter à la table de marque dès leur arrivée dans le gymnase.

11. Selon l'Article 2.14 du règlement général des compétitions (RGC), chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation écrite délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Les noms, prénom et numéro de téléphone du responsable de chaque enfant, doivent être communiqués à l'inscription.

2 Tableaux

1. Tous les tableaux seront joués en poules puis en élimination directe.

2. Le comité organisateur se réserve le droit de regrouper des séries dans un même tableau ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

3. Le comité organisateur se réserve également le droit de limiter le nombre total de matchs par tableaux de la manière qui leur semble la plus équitable pour tous les joueurs. Les têtes de séries seront désignées par le comité organisateur selon le CPPH au **Jeudi 13 Avril 2017**

4. Une convocation sera adressée au responsable des clubs par mail uniquement le plus tôt possible.

5. Déroulement de la compétition

6. Les Simple Dames (SD), et Simple Hommes (SH) ainsi que les Mixtes se dérouleront le samedi. Les Doubles Dames (DD) et Doubles Hommes (D H) le dimanche.

7. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le juge arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le juge arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

8. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette. . .).

9. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

10. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

11. Les matchs seront joués en auto-arbitrage jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au Juge Arbitre. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

12. Dès l'appel de leurs noms, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match. Ces 3 minutes comprennent le test des volants, la prise de repères et le changement de tenue. L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant.

Pour rappel le test de volants devra avoir lieu à l'arrivée sur le terrain au début du temps de préparation

13. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains et le Juge Arbitre aura toute autorité pour faire respecter lesdites circulaires, qui seront affichées dans le gymnase

14. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL Grade 1

15. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes,...) sera compté comme faute. Le volant touchant un filin pendant l'échange sera annoncé "faute" en jeu et deux fois « let » au service où il sera à remettre.

16. Le plateau de jeu est uniquement réservé au juges-arbitre de la compétition, aux arbitres, aux organisateurs, aux joueurs en cours de match ainsi qu'aux conseillers « coachs » (maximum deux par demi terrain).

15. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 points dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set.

16. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e) ou des responsables pour les mineurs. Le juge arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

17. Le joueur forfait devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à **la**

CRA –

ULRICH Joachim

Par mail : joachim.ulrich@wanadoo.fr

• Par courrier : Les Jardins du Soleil – 1225 Rocade des Playes 83140 Six Fours sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs). Merci de noter au dos votre nom et le nom de la compétition.

18. En cas de forfait, les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurants sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En double, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que ça ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné.

19. Toute contestation devra être présentée au juge arbitre par le joueur concerné. Dans le cas d'un mineur, c'est un responsable majeur qui doit présenter la contestation.